



Membres de l'Alliance du Trèfle au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



GT « TELETRAVAIL »

Le 18 juin 2018

L'administration était représentée par Williams CAMPOS SUAREZ, Adjoint à la Cheffe du SRH.

L'alliance CFTC – CGC était représentée par **Catherine ERNOULT TOMASSO** et **Christine KLICH**.

Bilan

138 agents bénéficient du télétravail ;

12 agents sont télétravailleurs historiques, venant des offices qui l'avaient mis en place comme l'ONILAIT ;

36 agents ont fait partie de l'expérimentation lors de la création du télétravail à FranceAgriMer;

67 agents sont télétravailleurs depuis 2017 ;

23 agents le sont depuis 2018.

Ils sont répartis comme suit :

Genres	109 femmes 29 hommes
Catégories	42 en catégorie A 94 en catégorie B 2 en catégorie C
Encadrant et non encadrant	21 encadrants 117 non encadrants
Directions	36 du MEP 37 du SG 56 des interventions 4 de l'agence comptable 7 autres (Espadon, Audit, etc.)

Jours de la semaine	38 le lundi 14 le mardi 37 le mercredi 23 le jeudi 46 le vendredi
Nombre de jours par semaine	112 sur une journée 16 sur deux jours 10 sur trois jours
Départements	14 de Paris 19 de Seine et Marne 11 des Yvelines 17 de l'Essonne 9 des Hauts de Seine 15 de Seine Saint Denis 18 du Val de Marne 15 du Val d'Oise 20 autres (Aisne, Oise, etc.)
Temps de trajet	13 ont un trajet inférieur à 1h 49 ont un trajet entre 1h et 2h 34 ont un trajet supérieur à 2h30 42 ont un trajet supérieur à 3h

Les organisations syndicales ont fait remonter quelques dysfonctionnements :

Certains agents ayant plus de 4h de transport n'ont eu le droit qu'à une journée au lieu des deux prévues.

Arrêt du télétravail en période de haute activité. L'alliance CFTC-CGC considère qu'il n'est pas acceptable que le télétravail soit suspendu en période de haute activité. Elle rappelle que le télétravail est une forme d'organisation...du travail. Toutes les décisions, que ce soit pour les nouveaux télétravailleurs de 2018 ou pour le renouvellement des « anciens », ne sont toujours pas prises.

Poste virtuel : il devrait y avoir une étude sur la faisabilité d'installer des logiciels avec licences (exemple Access et SAS) qui sont utilisés par les agents. Un certain nombre de chefs de service et d'unité ont déjà posé la question sans obtenir de réponse.

L'alliance CFTC-CGC constate que le télétravail répond aux attentes de nombreux collègues. Elle considère que ce dispositif est de nature à permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, en particulier pour les agents confrontés à de longs trajets. Elle souhaite que sur la base des bilans effectués, ce dispositif puisse monter en puissance et bénéficier plus largement aux agents intéressés.

Vos représentants :

- ✓ Pour la CFTC : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18 (catherine.tomasso@franceagrimer.fr) et Christine KLICH 01 73 30 21 18 (christine.klich@franceagrimer.fr)
- ✓ Pour la CGC : Olivier POUSSIN, 06 77 88 97 64 (olivier.poussin@efa-cgc.com)